

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL. IX.

MONTREAL, 28 JANVIER 1899.

No. 206

SOMMAIRE :

DAVID MARSIL, M. D.

David Marsil, M. D., *Vieux-Rouge* —L'Instruction Publique, *Vix* — LeSénat, *Libéral* — Le Service desPostes, *Civis* — Sabre et Goupillon,*Solness* — La Montre de Tuteremu,*Charles Monselet* — Diane, *Alcide**Dusolier* — Le remplaçant, (*Suite et**fin*) *François Coppée*.

Médecin de campagne !

Dans tous les pays du monde, ce titre fait naître dans l'esprit l'idée d'une vie de dévouement, d'un savant modeste qui fait des prodiges sans que jamais son nom retentisse en dehors de son village. La campagne n'est pas d'habitude l'endroit où se confectionnent les grandes renommées. L'absence des journaux, les obstacles aux relations empêchent trop souvent le mérite réel de percer.

C'est une consolation, parmi tant de regrets causés par la mort de l'honorable Dr Marsil, de pouvoir dire que son nom était connu d'une extrémité à l'autre du pays, que sa réputation de savant s'étendait même à l'étranger et que son influence s'était fait sentir partout où il y avait une cause patriotique à défendre, une idée libérale à promouvoir. Quarante années de travail opiniâtre et intelligent avaient permis à ce médecin de campagne de prendre rang parmi les membres les

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet ou au No 1560 rue Notre-Dame.

plus éminents de sa profession en Amérique son patriotisme ardent et infatigable lui avait mérité ce titre qu'il estimait tant de "successeur de Chénier;" ses idées tranchées et son zèle dans les luttes politiques en avaient fait l'une des figures les plus admirées du parti libéral de cette province. Mais il ne sera pas regretté seulement par un parti: ceux-là mêmes qui différaient d'opinion avec lui sur les questions politiques du jour étaient souvent les premiers à rendre hommage à ses vertus, les premiers à reconnaître ses services comme champion de l'idée nationale.

Le Dr Marsil s'est rendu utile à son pays et à sa nationalité de plus d'une manière. Dans l'humble sphère de la politique municipale comme sur le théâtre plus vaste des affaires générales du pays, dans les associations patriotiques comme dans les conseils de sa profession, son influence s'est constamment exercée pour l'avancement de sa race et du pays.

C'était un homme — un homme de lutte et de travail. Nous n'avons pas la prétention de raconter en quelques pages une carrière aussi bien remplie et aussi méritoire. A peine pourrions nous en rappeler brièvement les principaux événements.

Le Dr Marsil avait 64 ans quand la mort est venu l'enlever si inopinément. A le voir passer sur la rue, droit comme un chêne, sa longue chevelure ondulée flottant sur ses larges épaules; en entendant sa voix forte et mélodieuse, peu de personnes lui auraient donné cet âge.

Cependant il avait commencé jeune à faire connaissance avec le travail. Lorsqu'il commença à étudier la médecine, il y a plus de quarante-cinq ans, la tâche

n'était pas aussi facile qu'aujourd'hui. Les appareils et les laboratoires manquaient complètement. Mais le jeune Marsil avait décidément une "vocation" et il triompha de toutes les difficultés. Admis à la pratique de la médecine en 1856, et il se fixa presque aussitôt à St-Eustache où il est mort. Durant ces quarante années il a prouvé combien il aimait sa profession. Au milieu de tant d'autres occupations il ne l'a pas négligé un seul instant. Il avait une salle de dissection chez lui même où il poursuivait ses études en s'aidant des recherches les plus récentes des savants du monde entier.

Il devint ainsi un chirurgien des plus habiles. Lorsque le président Garfield était sur son lit de mort, il fut appelé en consultation avec les sommités de la science chirurgicale.

Il était un des collaborateurs de l'*Union Médicale* et plus d'un de ses articles ont été reproduits dans l'*Encyclopédie Internationale de Chirurgie*. Depuis nombre d'années il était un des membres les plus actifs du collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec; et en cette qualité il a contribué puissamment à améliorer l'enseignement médical ainsi que la position de de la profession dans le pays. En 1895 il fut élu président de l'Association Médicale Canadienne pour la province de Québec. Dernièrement encore il avait préparé un mémoire qu'il devait présenter à l'Académie de Médecine de Paris en vue de sa candidature dans la section de chirurgie.

Nous citons ces faits parce que dans leur brièveté ils constituent le plus bel éloge du Dr Marsil comme savant.

Mais il n'était pas moins populair

parmi ses malades qu'estimé de ses confrères. C'est à Saint-Eustache qu'il faut aller pour apprendre d'eux tout ce que ce grand cœur contenait de dévouement, de charité et de tendresse.

Mais nous avons hâte de parler du Dr Marsil comme homme politique.

Il est peu de régions dans la province où les luttes politiques ont été aussi continuellement ardentes, où les opinions sont aussi prononcées et les partis plus nettement divisés que les comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes. Les idées libérales y ont rencontré une opposition opiniâtre; mais elles y ont été soutenues avec une vigueur non moins grande puisqu'elle a fini par être couronnée de succès.

Le Dr Marsil fut, avec l'honorable Wilfrid Prévost, l'âme de l'organisation qui a soutenu cette lutte de quarante années. Amis intimes, ayant les mêmes idées, ces deux hommes se complétaient l'un l'autre. Ils ont été surnommés les deux lions du Nord et ils méritèrent bien ce nom. S'ils ne purent rompre les filets des préjugés politiques, ils firent retentir la province entière de leur voix puissante.

Le Dr Marsil paya de sa bourse et de sa personne dans ces luttes politiques avec une générosité peu commune. Deux fois en 1878 et en 1887 il fut le porte-drapeau du parti dans les Deux-Montagnes. Battu, mais non dompté, il ne lui vint jamais à l'esprit d'acheter le succès par des concessions et des compromissions qui sont pourtant si communes dans notre politique. Il s'inspirait aux sources pures de la démocratie et il ne fallait pas lui demander le sacrifice d'un principe.

Mercier, qui pourtant flirtait à ce moment avec des castors de toutes couleurs,

ne put s'empêcher de reconnaître le mérite et la constance des vieux lutteurs du nord. Il appela Marsil et Prévost au Conseil Législatif. Ils se placèrent aussitôt à la tête de la phalange libérale dans cette chambre. C'était un beau spectacle de voir ces deux vieillards défendre les idées et les aspirations populaires avec tout l'enthousiasme et la passion d'un autre âge, dans une Chambre irresponsable.

Lorsque le parti libéral revint au pouvoir avec M. Marchand il lui restait un devoir à remplir; c'était d'offrir la présidence du Conseil Législatif à l'honorable Wilfrid Prévost qui l'aurait probablement cédée immédiatement à son ami le Dr Marsil. Les deux avaient des droits incontestables à cette marque d'estime de la part du parti. Sous prétexte d'économie on leur refusa cet honneur — et cependant on paie des commis de deuxième classe qui sont en promenade au Yukon. Prévost et Marsil ressentirent vivement cette injustice et ils eurent les sympathies de la masse du parti libéral qui n'aime pas que l'on se montre ingrat envers ceux qui le soutinrent dans la mauvaise fortune.

Les circonstances ont empêché le Dr Marsil d'atteindre dans la politique la position éminente qu'il aurait pu remplir. Son souvenir restera surtout dans le peuple comme le défenseur zélé de la mémoire de Chénier et des patriotes de 1837. Vivant au milieu des ruines faites par Colborne, conversant chaque jour avec les combattants de Saint-Eustache et leurs parents, il s'était imprégné du sentiment de sublime dévouement qui porta tant de nobles âmes à se sacrifier pour la patrie. Le culte de ces héros occupait dans son

cœur une place supérieure à tout sentiment politique.

Le rêve de sa vie fut de réhabiliter la mémoire de Chénier, d'obtenir pour ses cendres, conservées précieusement dans le marbre, une place dans la terre bénie, sous le monument érigé à la mémoire des autres martyrs de la patrie. Catholique convaincu, le Dr Marsil désirait par dessus tout cet honneur pour les restes de son héros de prédilection et il s'ingéniait à trouver des raisons pour convaincre les autorités religieuses. Sa persévérance dans cette tâche était digne du succès qui couronna les efforts d'un Lally-Tollendal.

Aussi le peuple, qui connaissait le patriotisme débordant du Dr Marsil, aimait-il à l'entendre en toute circonstance. Dans les luttes politiques il avait l'éloquence qui plaît aux partisans et soulève l'enthousiasme; dans les fêtes nationales il incarnait les aspirations de notre peuple. Sa voix sonore, son langage correct et passionné en faisaient un orateur au dessus de l'ordinaire.

C'était aussi un écrivain distingué, un polémiste vigoureux. Son âme de poète s'enthousiasmait pour tout ce qui est beau dans la littérature, dans les arts, dans la musique surtout, qu'il interprétait avec un talent remarquable.

Ceux qui l'ont connu dans l'intimité ne cesseront de parler de sa large hospitalité, du plaisir que l'on trouvait dans sa conversation, de l'intérêt qu'il portait à toutes les bonnes œuvres, à la jeunesse surtout.

Lorsqu'il eût rendu le dernier soupir, un ami télégraphiait à Montréal : " L'honorable Dr Marsil est mort en brave, en chrétien et en patriote. " C'est ainsi qu'il a vécu.

VIEUX-ROUGE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

De tous ces beaux projets dont l'école libérale nous a si longtemps promis la réalisation, il ne reste définitivement que l'insipide et incolore document que le Ministère Marchand soumet à la ratification de nos chambres provinciales. La création d'un ministère de l'instruction publique, l'uniformité et la gratuité des livres, la fixation d'un minimum du salaire des instituteurs, l'amélioration du personnel enseignant, autant de beaux rêves envolés ! et pour combien de temps hélas ! Pour aussi longtemps, vraisemblablement, que la prépondérance cléricale se manifesterait aussi absolue et puissante.

Dieu sait pourtant que ces quelques réformes étaient loin des mesures radicales que caressent *in petto* tant d'esprits droits des divers camps politiques, et dans lesquelles seules il faudrait chercher le progrès de la race, sinon le salut même. Le premier bill Robidoux ne mettait pas le scalpel dans ces plaies qui déshonorent la plupart de nos collèges classiques, où notre jeunesse s'étiole et s'abâtardit, aux mains d'éducateurs incompetents, quand ils ne sont pas vicieux. Aux buses, ignorantes des premières notions des responsabilités sociales, aux gangrenés capables de polluer l'enfance, à la direction disciplinaire imbécile ou débonnaire des internats des deux sexes, il laissait encore le champs libre. Mais il contenait, dans l'établissement d'un ministère de l'instruction publique, un germe d'assainissement dont on eut pu graduellement étendre la sphère d'opération.

C'était trop ! et devant le grondement de la colère cléricale le bill Robidoux nous est revenu émondé de ce qu'il avait de bon, pour n'être plus qu'une nouvelle consécration du vieux système suranné et pourri.

Mon Dieu ! je ne suis pas de ceux qui ne voient rien que de repréhensible chez l'ensou-tanné. Il est de fort bons types, de fort excellents hommes, humbles, vertueux, modestes, voire même instruits au milieu de cette légion de pharisiens auxquels nos conditions sociales exceptionnelles permettent la vie si large, si facile, si luxueuse, si cascadeuse même. A côté

de ces milliers d'édifices d'utilité très problématique et assurément inadéquates à l'impôt qui les a créés et les soutient, le clergé a fondé des œuvres qui méritent de rester aussi longtemps que l'Etat est impuissant à donner mieux. Mais ce qui m'horripille, c'est que l'on se prévaille de ce que le clergé a pu faire de bon dans le passé et du peu de bien qu'il fait actuellement, surtout en matière d'éducation, pour pallier tout ce qu'il perpétue de défectueux et de mauvais. Nos ministres libéraux ont renchéri, sous ce rapport, sur ce que les plus plats courtisans du clergé ont jamais dit et imaginé.

Sous la direction impotente du vieux lion, les démolisseurs de la veille ne pouvaient-ils pas se contenter d'être opportunistes, puisqu'il s'agissait de rompre en visière avec les traditions du parti, sans se livrer aussi indécement au dithyrambe ampoulé ?

Le prêtre, la nonne et leurs diminutifs nous ont pris, sous divers prétextes portant la plupart en exergue le soulagement de l'infortune, les millions qu'ont produits nos labours, alors que nos compatriotes d'origine anglaise, non moins religieux et moraux, ont intelligemment appliqué les leurs au développement de l'industrie et du commerce dont ils gardent les portes, comme au perfectionnement d'un système d'éducation rationnel, viril et correspondant aux besoins et aux progrès de l'époque. Leur devons-nous tant de reconnaissance qu'ils aient affecté une faible part de ces millions restés au pays, (les autres ayant émigré en Europe, en Asie, en Afrique et Dieu sait où !) à quelque œuvre de bienfaisance dont l'exploitation ne manque jamais de leur produire de nouvelles richesses ? Il leur faut bien montrer quelque chose qui éblouisse l'œil des candides ouailles et détourne de supporter ce que coûtent et le faste de la hiérarchie et les pompes religieuses et l'entretien de ce peuple de célibataires, dont la forte proportion ne donne rien à l'Etat sous forme de travail intellectuel ou manuel.

Si tant est qu'il soit une fonction de l'Etat de manifester de la gratitude au clergé, sous forme de tolérance des abus, il conviendrait de s'assurer si telles et telles institutions fondées apparemment

pour le soulagement du vieillard, du malade, de l'infirmes, utilisent tout ou du moins une proportion judicieuse de ce qu'elles prélèvent en argent et en privilèges, pour ces fins. Il conviendrait de constater si les neuf-dixièmes de ces colossales constructions, qui chassent le commerce de leur voisinage, ne servent pas plutôt d'agréable retraite à un monde de désœuvrés en soutanne et en cornette. Il conviendrait de faire le dénombrement de ces milliers d'infortunés qui frappent en vain aux portes monumentales des asiles et des hospices et que les trésors accumulés à l'intérieur, représentés par des certificats de dépôts aux banques ou d'intérêts dans les institutions financières, et par les titres de toute espèce, pourraient soulager.

Vous êtes impuissants et inférieurs à la tâche que votre faiblesse préfère laisser à d'autres générations ! caressez alors votre lâcheté en vous abstenant de flétrir l'avarice du clergé, ses accaparements, sa puissante organisation dans la poursuite des richesses et des privilèges, mais au nom de la conscience humaine, ne le louez pas de sa charité, de son désintéressement, de son dévouement à l'infortune.

C'est de tout cela que vous l'avez loué, M. Turgeon, alors qu'il suffisait, pour les besoins de votre thèse, de grossir la part de contribution cléricale à la cause de l'éducation. Le talent que vous avez déployé pour le faire sans poids ni mesure ne vous excuse pas. Eussiez-vous eu quelque souci ou quelque intelligence des responsabilités de l'homme d'Etat et du législateur, astreint à embrasser dans ses méditations les droits et les intérêts de la communauté entière, vous eussiez sacrifié toute cette brillante rhétorique pour être de votre temps, sans cesser d'être honnête homme.

VIX.

POUR DETRUIRE LES GERMES

Pris au début, le BAUME RHUMAL détruit les germes de la consommation. Négliger un rhume c'est jouer sa vie. Une dose de BAUME RHUMAL suffit souvent à conjurer une bronchite ou une congestion pulmonaire, avec leurs conséquences fatales.

LE SENAT

En lançant son projet de réforme du sénat avant son départ pour Washington, l'honorable Wilfrid Laurier voulait sans doute tâter l'opinion publique. Etant absent et occupé à d'autres choses il n'a pas à répondre aux observations que ses paroles ont provoquées, et il peut étudier à loisir le sentiment populaire.

Si telle était son intention il doit se rendre compte à l'heure qu'il est que le parti libéral, si docile qu'il se soit montré dernièrement, conserve encore quelque respect pour ses traditions. M. Laurier a déclaré que le sénat était une institution nécessaire et qu'il convenait même que les sénateurs soient nommés pour la vie. Le parti libéral a toujours prétendu que le sénat n'est pas nécessaire et que, s'il faut le tolérer, il devrait être au moins électif et responsable au peuple. C'était là la doctrine que prêchait même M. Blake, le plus conservateur des anciens chefs libéraux.

Aussi l'évolution de M. Laurier n'a guère réussi à convaincre les vrais libéraux. De toutes parts les protestations sont arrivées. Il n'est pas jusqu'au *Globe*, la propriété et l'organe de fidèle certains ministres, qui persiste à dire que le sénat n'est pas nécessaire et qu'il devrait être aboli. Il y aurait donc division au sein même du gouvernement.

Que va-t-il arriver ?

Nul n'est plus habile que M. Laurier pour lâcher une position ; et il est possible qu'il revienne à ses anciennes idées.

Mais toutes ces évolutions ne sont pas faites pour fortifier le parti libéral dans la confiance du pays. C'est une nouvelle preuve que les hommes qui font la pluie et le beau temps autour du chef ne sont pas aussi habiles tacticiens que les favoris du ministre des travaux publics voudraient nous le faire croire.

La position actuelle de M. Laurier sur cette question n'est pas tenable. Si nous devons continuer à payer des sénateurs inamovibles, c'est sans doute parce que leur utilité consiste à réviser et à rejeter parfois les mesures adoptées par

la Chambre des Communes. Or, si cette révision est nécessaire, si elle doit être faite par des hommes nommés à vie et irresponsables au peuple, que faut-il penser d'un projet qui a pour but de la rendre illusoire en noyant les sénateurs dans la Chambre des Communes chaque fois qu'ils se permettront de différer d'opinion avec les députés !

C'est pourtant ce à quoi revient le projet de M. Laurier.

En voulant tout concilier, en voulant plaire à tout le monde, le chef libéral a tout simplement donné raison aux conservateurs et à tous ceux qui sont pour un sénat inamovible.

La politique de conciliation est une blague. Quand on veut réformer il faut avoir le courage de ses convictions et marcher de l'avant.

Et que l'on vienne pas me dire que M. Laurier a adopté son plan actuel parce qu'il fallait la sanction du Parlement Impérial. L'opinion publique sur cette question d'une deuxième Chambre est beaucoup plus avancée en Angleterre qu'au Canada. Il y a là des conservateurs qui rougiront d'avoir les idées arriérées de nos libéraux.

LIBERAL.

Dans un récent article le *Soleil* s'écrie :

“ Peu importe le progrès de l'instruction à M. Pelletier et à ses amis, peu leur importe que les charges qui pèsent sur les parents restent les mêmes ! les bénéfices avant tout.

“ Et d'ailleurs pour eux, le peuple a-t-il besoin d'être instruit ? Non, l'homme qu'ils savaient si bien surcharger de taxes n'est sur cette terre que pour payer. ”

Celui qui discute de cette façon-là une question aussi importante que celle de l'instruction publique ne contribuera jamais à éclairer le peuple.

M. le curé de Longueuil vient de perdre un de ses plus zélés vicaires.

Le Service des Postes SABRE ET GOUPILLON

La *Patrie*, l'autre jour, prenait la liberté grande de critiquer l'administration des postes qui sous prétexte de combler le déficit causé par l'Imperial penny postage, malmène les employés et néglige le service. Mais il paraît que M. Mulock est comme M. Tarte, il n'aime pas qu'on critique sa conduite et la *Patrie* s'est bientôt rétractée.

Ceci n'empêche pas qu'il est vrai que les Canadiens, les employés des postes comme les contrabandiers, sont maltraités pour permettre à M. Mulock de satisfaire ses caprices d'impérialiste, et que cette politique fait un tort considérable au parti libéral.

Le dernier Congrès ouvrier de la Puissance, composé en grande majorité de libéraux, a adopté la résolution suivante :

"Attendu que les facteurs et les autres employés des postes du Canada se sont fréquemment adressés aux divers Conseils des Métiers et du Travail du pays pour se plaindre de ce que les conditions qu'on leur imposait n'étaient pas convenables pour des employés du gouvernement ; attendu que les dits Conseils des Métiers et du Travail, après enquête, ont trouvé que ces employés avaient de justes griefs, en ce sens qu'ils sont mal payés, n'ont pas d'heures arrêtées de travail ni de systèmes fixe de promotion ; qu'il soit résolu que nous demandions au Gouvernement Fédéral d'établir un salaire minimum de \$2 par jour pour huit heures de travail et d'établir des règlements pourvoyant à la promotion des facteurs comme récompense du service fidèle."

Ainsi, il ne s'agit pas, comme le prétend la *Patrie*, d'un coup monté par quelques meneurs à Montréal ; mais d'une protestation générale et motivée.

Ce n'est pas en l'ignorant qu'on consolidera le parti au pouvoir.

CIVIS.

Vivante et tangible, je viens de la contempler dans toute sa réalité, la fameuse alliance du Sabre et du Goupillon.

Dans une ville de garnison normande, la chose m'est apparue suggestive et documentaire. Un jeune soldat de mes amis, que j'allais voir, me parlant de ses camarades, m'apprit qu'il se trouvait, comptant à sa compagnie, un futur curé enrôlé en vertu de cette loi que d'aucuns ont qualifiée, en son temps, de scélérate.

J'interrogeai le fusilier de la première du un sur la façon dont se comportait ce lévite durant les exercices et à la chambrée et je m'informai aussi des rapports que ses compagnons de port d'armes entretenaient avec lui. La réponse est de nature à rassurer complètement les âmes sensibles qui se sont émues et parfois indignées à la pensée de voir les oints du Seigneur arrachés à la douceur des autels et jetés dans la brutalité des camps.

Au moment où fut votée la loi, on poussa des cris d'orfraie dans les milieux religieux. Du fond des sacristies obscures, un concert de gémissements monta vers le Tout-Puissant. Des malédictions se mêlaient aux plaintes. On invoquait la droite terrible de Sabaoth irrité contre ces recruteurs impies qui ne respectaient point les privilèges des clercs. On s'écriait que les temps de Dioclétien étaient revenus. Peut-être quelque pieuse voix, sur le calme des hautes voûtes gothiques, murmurait-elle qu'une semblable abomination méritait châtement, et plus d'une angélique colombe dut souhaiter, en égrenant un chapelet d'anathème contre la République athée, qu'il survînt de nouveau, armé à la moderne, ce roi goth qui, d'un furieux coup de pointe, cloua au cœur de l'empereur Valens l'infâme édit appelant sous les aigles, à l'approche des barbares, tout le peuple des monastères et des thébaïdes du quatrième siècle.

Il faut en prendre son parti. Bien que la persécution soit essentiellement pratique et que les séminaristes incorporés duissent paraître plus intéressants en justifiant du martyre, on doit

constater que nos conscrits en soutane ont été partout bien accueillis, mieux traités. Ils échappent même aux inoffensives brimades réservées aux nouveaux laïques. Il est vrai qu'ils ne sont pas des bleus, mais des noirs.

Le troupier tonsuré qu'on m'a fait voir hier est un soldat ordinaire. Il fait son service avec ponctualité et sans zèle, mais sans mauvaise volonté. Il n'a pas absolument, à l'égard du métier des armes, ce qu'on appelle le feu sacré, mais il exécute avec docilité les commandements et s'acquiesce sans broncher ni murmurer des petites corvées désagréables qu'il partage avec ses compagnons. Il supporte tout avec résignation même la visite de santé. Il n'est ni débrouillard ni solide. On ne pourrait guère compter sur lui dans une campagne pénible. Il ne sera jamais qu'un garde national insuffisamment exercé. Ne passant qu'un an sous les drapeaux, il ne peut, d'ailleurs, perdre son tempérament de lévite pour acquérir celui d'un briscard.

Il n'est nullement malheureux au régiment. Les chefs, même ceux qui n'ont aucune attache avec le P. Dulac, témoignent d'égards pour lui. Il obtient toutes les permissions qu'il sollicite. Le motif de devoirs religieux à remplir suffit pour lui faire accorder le congé mesuré ou parfois refusé aux laïques. Il a demandé à ses camarades de chambrée de ne pas le tutoyer. Il garde sa distance. Il sait qu'un jour il sera pasteur d'âmes, ministre de Celui qui lie et qui délie et qu'il lèvera des consignes autrement sévères que celles de l'adjudant qu'il enverra les âmes pieuses dans une éternelle salle de police, dont il pourra, à son gré, les laisser sortir à l'aide de la clef de l'absolution. Cela lui donne son quant-à-soi. Il s'exerce à cet esprit de domination inséparable du sacerdoce.

Il se met à genoux soir et matin, au pied de son lit et accomplit ses exercices religieux avec la même tranquillité que s'il était dans son dortoir au grand séminaire. Les soldats respectent ses génuflexions et ses attitudes. On ne l'interrompt pas dans ses prières et l'on se retient pour le plaisanter, dans la cour, sur la contenance qu'il observe aux heures de sortie. Assurément, les hommes savent que, s'il se plaignait

aux chefs d'avoir été gêné dans ses pratiques pieuses ou tourné en dérision à propos d'elles, des punitions sévères frapperaient les mauvais plaisants. Mais il n'est même pas besoin de cette protection : le séminariste-soldat est respecté par lui-même et pour lui-même. Beaucoup des fils de la campagne qui servent à ses côtés se souviennent du curé qui leur fit faire leur première communion et le traitent en être supérieur. Il bénéficie d'un atavisme révérentiel persistant. Ainsi, dans les prisons de la Terreur, les anciens nobles en fermés pêle-mêle avec les laboureurs et des bergers étaient l'objet d'une attention respectueuse de la part de leurs camarades de captivité.

Le séminariste de la ville normande n'est pas une exception. Partout, les milices chrétiennes versées dans l'armée sont traitées avec des soins particuliers et jouissent d'une considération spéciale.

Ceci me prouve que je n'avais pas tort quand, au moment où l'on parla pour la première fois d'incorporer les apprentis ecclésiastiques, seul ou presque seul dans la presse républicaine, j'annonçais qu'on allait décréter une sottise.

Le cris, d'abord menaçant, ensuite triomphal, "Les séminaristes sac au dos!" me parut stupide et dangereux. On ne voyait alors qu'une bonne niche à faire aux gens d'Eglise. Ceux-ci il faut le reconnaître, par leurs protestations et leur résistance, justifiaient l'inconséquente balourdise. Tous ceux qui poussèrent à la militarisation des futurs ministres du Seigneur déclaraient qu'ils voulaient seulement imposer le dogme sacro-saint de l'égalité, forcer les privilégiés des ordres mineurs à passer sous les ciseaux du perruquier régimentaire et appliquer à tous la loi, l'universelle loi de la concription. En même temps, sous cape, entre frères et amis, on se frottait les mains, répétant avec confiance : "L'Eglise ne se relèvera pas de ce coup de Jarnac. Une fois que les séminaristes auront passé par la caserne, ils ne voudront plus retourner à la jésuitière : ils auront appris un tas de chose du coup, à l'exercice, à la chambrée, à la cantine et ailleurs. Grâce au service obligatoire, les séminaires verront décroître leur clientèle. Les

jeunes rossards qui se destinaient aux ordres pour éviter la conscription renoncèrent à cette profession dépouillée de son plus précieux avantage ! Les curés seront moins nombreux, moins influents : les séminaristes sac au dos ne voudront plus reprendre la soutane. Et puis qui sait ? Au contact de leurs camarades peu religieux, les sentiments croyants s'élimineront, s'useront et nous auront fait double coup, augmentant à la fois le contingent militaire et les réserves de la libre-pensée."

Ceux qui faisaient ce calcul se sont trompés grandement. Non seulement les séminaristes ont afflué en aussi grand nombre dans les maisons d'éducation ecclésiastique, mais pas un de ces lévites, son temps de service achevé n'a refusé de reprendre la soutane.

Au régiment, leur allure réservée, leur pitié, leur douceur, leur humilité apparente et leur secrète arrogance, bien loin de nuire à leur vocation religieuse et à leur considération, ont plutôt développé l'influence que la caste sacerdotale, a su acquérir.

Rendus à la vie ordinaire, bientôt recevant l'ordination et investis d'une cure, célébrant la messe, confessant les femmes, préparant les enfants à la communion, est-ce que vous croyez que l'autorité, que le prestige, que la domination du prêtre auront été entamées parce qu'il aura porté les armes ?

On aime, chez nous, les curés patriotiques. L'aumônier est toujours classé à part dans les libres propos. Les légendes populaires, les imageries et les chansons ont glorifié les prêtres partageant la vie des soldats et, au jour du danger se dressant au milieu des combattants. On ne saurait user des vieilles plaisanteries d'Homais ou de Léo Taxil envers un gaillard qui peut, avec rondeur, vous répondre : "Je n'ai pas toujours tenu le cierge ; je sais aussi manier un sabre, et, pour me préparer à servir Dieu, camarades, j'ai commencé par servir la patrie ! C'est ça qui vous en bouche, un coin !"

La voilà donc dans sa vérité, dans sa réalité, l'alliance du sabre et du goupillon, et ce sont

les plus énergiques républicains qui l'ont faite. On ne saurait tout prévoir.

SOLNESS.

LA MONTRE DE TUTEREMU

Bon, excellent, naïf Parisien, ce Tuteremu, Parisien des pieds à la tête, Parisien qui aurait pu servir de modèle à Arnal, à Paul de Kock, à Garvani, à Henri Monnier et à Daumier !

Un incident dramatique devait marquer dans l'existence si placide de Tuteremu.

Un jour, on lui vola sa montre. Sa montre et sa chaîne.

A la chaîne était suspendu un médaillon à l'intérieur duquel une main amie avait fait graver une fleur... une pensée.

Ah ! cette pensée ! Il y avait là tout un poème cher à Tuteremu, ce qui lui rendait sa montre excessivement précieuse.

Mais comment la lui avait-on volée ? Où la lui avait-on volée ?

Dans un établissement de bains froids, sur la Seine, à ce qu'affirmait Tuteremu.

Son désespoir ne peut se décrire.

Il était allé faire immédiatement sa déclaration à la préfecture de police, où on lui avait promis assez nonchalamment de procéder à des recherches.

Les recherches de la préfecture étaient restées sans résultat.

Pendant plusieurs jours on vit Tuteremu parcourir Paris dans tous les sens, fiévreux, hagard, regardant chaque passant au gilet à gilet. Il cherchait sa montre. Course folle !

.....

Qui le croirait ?

Au bout d'un mois, dans un après-midi de dimanche, Tuteremu reconnut sa montre et sa chaîne sur le ventre rebondi d'un monsieur qui traversait le boulevard à la hauteur de l'Opéra.

Tuteremu crut défailli de joie.

Il se mit à *filer* prudemment son monsieur, tout en regardant de côté et d'autre sur le trottoir, pour requérir l'assistance d'un sergent de ville.

Mais au moment où il s'y attendait le moins, le monsieur *filé* sauta sur le marchepied d'un omnibus, avec une agilité que l'on n'aurait pas fait supposer son empoint et s'engouffra dans les flancs du véhicule. qui continua à rouler vers la Bastille.

Stupéfait, Tuteremu courut après l'omnibus ; il était complet.

Tuteremu n'eut que le temps de se jeter dans un fiacre, en ordonnant au cocher de suivre l'omnibus.

Après avoir été vingt fois séparés par les embarras du boulevard, les deux équipages arrivèrent ensemble à destination.

Tuteremu eut la chance en sautant de voiture, de se trouver nez à nez avec un sergent de ville,

— Je vous prie, lui dit-il, et au besoin vous requiers de me prêter main-forte

Puis, accompagné de cette image de l'autorité il se dirigea vers le gros monsieur au moment où il descendait de l'omnibus.

C'était un personnage d'une apparence fort respectable, rubicond, les yeux saillants, amplement vêtu.

Son visage respirait un contentement sans mélange.

— Monsieur, lui dit Tuteremu, vous portez sur vous une montre et une chaîne qui m'ont été volées il y a juste un mois.

Le gros monsieur recula, et sa physionomie exprima une surprise sincère.

Est-ce possible ? dit-il.

— J'en suis sûr.

Le sergent de ville à Tuteremu :

— Vous pouvez fournir la preuve de ce que vous avancez ?

— Parfaitement. Ouvrez le médaillon ; il y a dedans une fleur g avée... une pensée.

— C'est vrai, dit l'agent après vérification ; suivez-moi tous deux chez le commissaire de police de police.

— Avec enthousiasme, s'écria Tuteremu.

— Diable ! fit le gros monsieur ; moi qui allais diner en ville... Heureusement que le bureau n'est qu'à deux pas, ajouta-il en homme à qui l'arrondissement était familier.

Le bureau n'était qu'à deux pas, en effet.

Précisément le commissaire de police s'y trouvait, par un de ces hasards inouis que je ne me charge pas d'expliquer.

— Tiens ! vous voilà monsieur Bouasse ! dit-il avec empressement en apercevant le gros monsieur.

— Comme vous voyez, mon cher, répondit celui-ci ; je dîne ce soir chez vos voisins, M. et Mme Liévois.

— Et moi aussi... Comme cela se trouve ! s'écria le commissaire de police ; donnez-vous donc la peine de vous asseoir, je vous en prie.

Tuteremu demeura debout, étonné.

— Qu'est-ce qui me procure le plaisir de votre visite, mon cher monsieur Bouasse ?

Tuteremu crut alors devoir prendre la parole.

— Monsieur le commissaire....

Je ne vous parle pas, dit celui-ci en paraissant s'apercevoir pour la première fois de la présence de Tuteremu.

— Mais cependant....

— Je m'adresse à M. Bouasse. Parlez monsieur Bouasse.

M. Bouasse dit, en se renversant sur sa chaise :

— C'est bien simple....

— Pas si simple que cela ! murmura Tuteremu.

— Silence !

M. Bouasse continua :

— Monsieur m'accuse tout bonnement de lui avoir volé sa montre et sa chaîne.

— Ah ! Ah ! fit le commissaire de police en s'esclaffant de rire.

— Ah ! Ah ! Ah ! firent le clerc du commissaire et le sergent de ville, par imitation.

Tuteremu se sentit déconcerté.

— Je n'ai pas dit cela, répliqua-t-il ; j'ai dit que monsieur avait sur lui une montre et une chaîne qui m'ont été volées il y a un mois.

— C'est différent, en effet, dit le commissaire en se remettant ; mais votre affirmation n'en demeure pas moins fort grave.... M. Bouasse est un de nos commerçants les plus considérés, placé à la tête d'une importante maison de bretelles....

— En gros.

— Occupant plus de cinquante ouvriers...

— Et faisant cent mille francs d'affaires par an, ajouta superbement M. Bouasse.

— Il me paratt difficile, reprit le commissaire de police, de l'assimiler à... à un.... comment dirai-je?... à un vulgaire pickpocket.

Les rires faillirent recommencer, M. Bouasse les arrêta d'un geste plein de noblesse. Il venait de fouiller dans la poche de son habit.

— Je remercie monsieur le commissaire de la bonne opinion qu'il a de moi. Le hasard me sert justement à souhait. Voici la facture qui justifie de l'achat que j'ai fait de cette montre, il y a une semaine, chez mon horloger habituel, rue Amelot.

Il tendit le papier au commissaire qui, après y avoir jeté un coup d'œil pour la forme, le lui rendit respectueusement.

— Eh bien ?

— Monsieur est en règle...

— Ah ! fit Tuteremu.

— Complètement en règle.

— Soit, dit Tuteremu ; mais cela ne prouve pas que ma montre ne m'ait été volée.

Nous entrons dans un autre ordre d'idées, répondit le commissaire.

— Entrons-y, c'est celui qui m'intéresse.

— Il vous reste encore votre recours contre l'horloger de la rue Amelot.

— Ah ! dit Tuteremu.

— Oui. Adressez-vous au parquet.

— Fort bien. Je vous remercie... Mais en attendant, ma montre...

— La montre, voulez-vous dire.

— Elle reste dans le gilet de monsieur ? dit Tuteremu.

— Absolument, répondit le commissaire de police ; il l'a payée, il a sa facture. Le reste ne me regarde pas. Adressez-vous au parquet... Mon cher monsieur Bouasse, je suis vraiment désolé...

— Pas du tout... dit le gros homme en se décidant à se lever de sa chaise.

— A tout à l'heure, n'est-ce pas, chez les Liévois ? fit le commissaire.

Puis, à Tuteremu :

— VOUS ÊTES LIBRE !

Pour le coup, Tuteremu eut un soubresaut.

— Comment on ne me traîne pas en prison dit-il ironiquement ; on ne me charge pas de chaînes ! Est-ce possible, je suis libre ! Libre moi ! On ne m'arrête pas pour avoir réclamé ma montre ! ma montre !! ma montre !!!

— Allez, mon ami, le grand air calmera votre exaltation, dit le commissaire de police avec un ton de bienveillance.

Sur le seuil, M. Bouasse dit à Tuteremu :

— Je ne vous en veux pas... C'est choses-là arrivent journellement... Tout le monde peut se tromper.

— Mais je ne me trompe pas !

— Venez me voir un de ces jours. Voici mon adresse.

— Certes ! j'irai ! grinça Tuteremu entre ses dents.

Tuteremu se précipita au parquet.

Une enquête fut ordonnée, mais inutilement. L'horloger de la rue Amelot était des plus estimables. Il tenait la montre, la chaîne et le médaillon d'un autre honnête homme de ses amis. Celui-ci les tenait d'une dame veuve qui, malheureusement, était partie depuis quelques jours pour la Belgique...

On dut renoncer à l'enquête.

Ce fut alors qu'un jour, harassé, accablé, Tuteremu se rendit chez M. Bouasse. Pourquoi ? Il n'en savait rien, — ou plutôt si, il voulait revoir sa montre ! Il retrouva dans le riche fabricant de bretelles, l'homme épanoui et cordial qu'il avait appris à connaître à ses dépens. Bouasse invita Tuteremu à dîner.

A partir de ce moment, ce fut entre eux une intimité qui alla en grandissant et qui, bientôt, ne connut plus de bornes.

De temps en temps, aux heures d'expansion bachique, Tuteremu disait à Bouasse :

— Rends-moi ma montre !

— Jamais de la vie ! répondait Bouasse, qui était intraitable sur ce point.

Et ils recommençaient à boire.

Un soir, enfin, qu'ils avaient bu un peu plus que de coutume et que de raison, et que Bouasse vaincu par le sommeil, s'était laissé choir sous la table, Tuteremu, tenté par le démon, se hasar-

da à glisser une main sur le gilet de son ami...
il décrocha la montre, objet de ses continuelles
revendications.

Que vous dirai-je ? La scène se passait dans
un restaurant public. Tuteremu fut vu et ar-
rêté.

On le traduisit en correctionnelle.

Grâce à ses bons antécédents, il ne fut con-
damné qu'à six de prison, *pour avoir volé sa*
montre.

Oh ! la justice !

CHARLES MONSELET.

DIANE

Les soirs d'hivers, après la chasse,
Quand j'ai bien gagné mon repos,
Jérôme dans la salle basse
Allume un amas de copeaux.

Le temps est froid, la flamme monte
Gaiement par jets irréguliers :
Sur les massifs landiers de fonte
J'établis mes larges souliers ;

Et, le corps las, content de vivre,
Ne pensant à rien, et les yeux
A moitié fermés, je m'enivre
D'un bien être silencieux.

Le bout des pattes dans la cendre,
Tressaillant aux éclats de bois,
Diane, qui vient de s'étendre,
Dans un songe jappe à mi-voix,

Elle sommeille et je rumine,
Quand des lires long-déployés
Se répandent de la cuisine
Où sont attablés les bouviers.

J'ouvre un œil ; laissant là son rêve
Interrompu soudainement,
Diane en sursaut se relève,
S'étire avec un bâillement,

Et par la salle veut s'ébattre,
Pour se réveiller tout à fait,
Avec un chat acariâtre
Qui se blottit sous le buffet.

Il gronde, son poil s'ébouriffe !
Elle s'obstine ; — le butor
Sabre son nez d'un coup de griffe...
Convaincue enfin qu'elle a tort,

Diane alors bat en retraite
Et vient, d'un air honteux et doux,
Se plandre à moi, frottant sa tête
Intelligente à mes genoux ;

Et pour la consoler, je passe
La mains sur ses reins paresseux,
Songeant quelle superbe race
Elle et Phanor feraient tous deux !

Car elle est chienne noble, et compte
Dans les chenils patriciens,
Et Phanor serait au moins comte
Si l'on anoblissait les chiens.

Les chasseurs, pour voir la portée,
Viendraient de la Rochebeaucourt...
Mais Diane est une éhontée,
Hélas ! hélas ! Diane court ;

Comme Parabère à Versailles,
Elle a des oublis singuliers,
Et souvent elle s'encanaille
Avec les chiens des métayers !

ALCIDE DUSOLIER.

UNE FOULE DE GENS

Remercient chaque jour la Providence de con-
naître le BAUME RHUMAL c'est le consolateur
et le sauveur de ceux qui souffrent. 10

LE REMPLACANT

Suite et fin.

" Il y a plus de joie au Ciel pour un pécheur
qui se repent que pour cent justes qui persé-
vèrent. "

C'était sans doute l'heure de la récréation, car
le Frère professeur avait quitté sa cathèdre, et,
assis sur le bord d'une table, il semblait conter
une histoire à tous les gamins qui l'entouraient,
attentifs et levant les yeux. Quelle physionomie
innocente et gaie que celle de ce jeune homme

imberbe, en longue robe noire, en rabat blanc, en gros vilains souliers, et dont les cheveux bruns mal coupés se retroussaient par derrière ! Toutes ces figures pâlottes d'enfants du peuple qui le regardaient paraissaient moins enfantines que la sienne, surtout lorsque, charmé d'une candide plaisanterie de prêtre qu'il venait de faire, il parlait d'un bon et franc éclat de rire qui montrait ses dents saines et bien rangées, et si communicatif que tous les écoliers éclataient bruyamment à leur tour. Et c'était simple et doux, ce groupe dans ce rayon joyeux qui faisait étinceler les yeux clairs et les boucles blondes.

Jean-François le considéra quelque temps en silence, et, pour la première fois, dans cette nature sauvage, toute d'instinct et d'appétit, s'éveilla une mystérieuse, une douce émotion. Son cœur, ce rude cœur cuirassé, que la trique du chiourme ou la lourde poigne de l'argousin tombant sur l'épaule ne faisait plus trasaillir, battit jusqu'à l'oppression. Devant ce spectacle, où il revoyait son enfance, ses paupières se fermèrent douloureusement, et, contenant un geste violent, en proie à la torture du regret, il s'éloigna à grands pas.

Les mots écrits sur le tableau noir lui revinrent alors à la pensée.

— S'il n'était pas trop tard, après tout ? murmura-t-il. Si je pouvais encore, comme les autres, mordre honnêtement dans mon pain bis, dormir mon somme sans cauchemar ! Bien malin le mouchard qui me reconnaîtrait. Ma barbe, que je rasais là-bas, a repoussé maintenant drue et forte. On peut se serrer dans la grande fourmilière, et la besogne n'y manque pas. Quiconque ne crève point tout de suite dans l'enfer du bagne en sort agile et robuste, et j'y ai appris à monter aux cordages avec des charges sur le dos. On bâtit partout ici et les maçons ont besoin d'aides. Trois francs par jour, je n'en ai jamais tant gagné. Qu'on m'oublie, c'est tout ce que je demande.

Il suivit sa courageuse résolution, il y fut fidèle, et, trois mois après, c'était un autre homme. Le patron pour lequel il travaillait le citait son meilleur compagnon. Après la longue journée passée sur l'échelle, au grand soleil, dans la

poussière, à ployer et à redresser constamment les reins pour prendre le moullon des mains de l'homme placé à ses pieds et le repasser à l'homme placé au-dessus de sa tête, il rentrait manger la soupe à la gargote, éreinté, les jambes lourdes, les mains brûlantes et les cils collés par le plâtre, mais content de lui et portant son argent bien gagné dans le nœud de son mouchoir. Il sortait maintenant sans rien craindre, car son masque blanc le rendait méconnaissable, et puis il avait observé que le regard méfiant du policier s'arrête peu sur le vrai travailleur. Il était silencieux et sobre. Il dormait le bon sommeil de la bonne fatigue. Il était libre.

Enfin, récompense suprême ! il eut un ami.

C'était un garçon maçon comme lui, nommé Savinien, un petit paysan limousin, aux yeux rouges, venu à Paris le bâton sur l'épaule, avec le paquet au bout, qui fuyaient le marchand, et allait à la messe le dimanche. Jean-François l'aima pour sa santé, pour sa candeur, pour son honnêteté, pour tout ce que lui-même avait perdu, et depuis si longtemps. Ce fut une passion profonde, contenue, qui se traduisait par des soins et des prévenances de père. Savinien, lui, nature molle et égoïste, se laissait faire, satisfait seulement d'avoir trouvé un camarade qui partageait son horreur du cabaret. Les deux amis logeaient ensemble, dans un garni assez propre ; mais, leurs ressources étant très bornées, ils avaient dû admettre un troisième compagnon, vieil Auvergnat sombre et rapace, qui trouvait encore moyen d'économiser sur son maigre salaire de quoi acheter du bien dans son pays.

Jean-François et Savinien ne se quittaient presque pas. Les jours de repos, ils allaient faire ensemble des promenades aux environs de Paris et dîner sous la tonnelle, dans une de ces guinguettes où il y a beaucoup de champignons dans les sances et d'innocents ribus au fond des assiettes. Jean-François se faisait alors conter par son ami tout ce qu'ignorent ceux qui sont nés dans les villes. Il apprenait le nom des arbres, des fleurs et des plantes, l'époque des différentes récoltes ; il écoutait avidement les détails du grand labeur bucolique : les semailles d'automne, le labourage d'hiver, les fêtes splendides de

la moisson et de la vendange, et les fléaux battant le sol, et le bruit des moulins au bord de l'eau, et les chevaux las menés à l'abreuvoir, et les chasses matinales dans le brouillard, et surtout les longues veillées autour du feu de sarmement, abrégées par des histoires merveilleuses. Il découvrait en lui-même une source d'imagination jusqu'alors inconnue, trouvant une volupté singulière au seul récit de ces choses douces, calmes et monotones.

Une crainte le troublait pourtant, celle que Savinien ne vint à connaître son passé. Parfois il lui échappait un mot ténébreux d'argot, un geste ignoble, vestiges de son horrible existence d'autrefois, et il éprouvait la douleur d'un homme de qui les anciennes blessures se rouvrent ; d'autant plus qu'il croyait voir alors, chez Savinien, s'éveiller une curiosité malsaine. Quand le jeune homme, déjà tenté par les plaisirs que Paris offre aux plus pauvres, l'interrogeaient sur les mystères de la grande ville, Jean-François feignait l'ignorance et détournait l'entretien ; mais il concevait alors sur l'avenir de son ami une vague inquiétude.

Elle n'était pas sans fondement, et Savinien ne devait pas rester longtemps le naïf campagnard qu'il était lors de son arrivée à Paris. Si les joies grossières et bruyantes du cabaret lui répugnaient toujours, il était profondément troublé par d'autres désirs pleins de dangers pour l'inexpérience de ses vingt ans. Quand vint le printemps, il commença à chercher la solitude et erra d'abord devant l'entrée illuminée des bals de barrière qu'il voyait franchir par des couples de fillettes en cheveux, se tenant par la taille et se parlant tout bas. Puis, un soir que les lilas embaumaient et que l'appel des quadrilles était plus entraînant, il franchit le seuil et, dès lors, Jean-François le vit changer peu à peu de mœurs et de physionomie. Savinien devint plus coquet, plus dépensier ; souvent il empruntait à son ami sa misérable épargne, qu'il oubliait de lui rendre. Jean-François, se sentant abandonné, à la fois indulgent et jaloux, souffrait et se taisait. Il ne se croyait pas le droit de lui adresser des reproches ; mais son

amitié pénétrante avait de cruels, d'insurmontables pressentiments.

Un soir qu'il gravissait l'escalier de son garni, absorbé dans ses préoccupations, il entendit dans la chambre où il allait entrer un dialogue de voix irritées, parmi lesquelles il reconnut celle du vieil Auvergnat qui logeait avec lui et Savinien. Une ancienne habitude de méfiance le fit s'arrêter sur le palier, et il écouta pour connaître la cause de ce trouble.

— Oui, disait l'Auvergnat avec colère, je suis sûr qu'on a ouvert ma malle et qu'on y a volé les trois louis que j'avais cachés dans une petite boîte ; et celui qui a fait le coup ne peut être qu'un des compagnons qui couchent ici, à moins que ce soit Maria, la servante. La chose vous regarde autant que moi, puisque vous êtes le maître de la maison, et c'est vous que je traînerai en justice, si vous ne me laissez pas tout de suite chambarder les valises des deux maçons. Mon pauvre magot ! il était encore hier à sa place, et je vais vous dire comment il est fait, pour que, si nous le retrouvons, on ne m'accuse pas encore d'avoir menti. Oh ! je les connais, mes trois pièces d'or, et je les vois comme je vous vois. Il y en a une plus usée que les autres, d'un or un peu vert, et c'est le portrait du grand Empereur ; l'autre, c'est celui d'un gros vieux qui a une queue et des épauettes, et la troisième, où il y a dessus un Philippe en favoris, je l'ai marquée avec mes dents. C'est qu'on ne me triche pas, moi. Savez-vous qu'il ne m'en fallait plus que deux autres comme ça pour payer ma vigne. Allons ! fouillez avec moi dans les nippes des camarades, ou je vais appeler la garde, fouchtra !

— Soit, répondit la voix du patron de l'hôtel, nous allons chercher avec Maria. Tant pis si vous ne trouvez rien et si les maçons se fâchent. C'est vous qui m'aurez forcé

Jean-François avait l'âme remplie d'épouvante. Il se rappelait la gêne et les petits emprunts de Savinien, l'air sombre qu'il lui avait trouvé depuis quelques jours. Cependant il ne voulait pas croire à un vol. Il entendait l'Auvergnat haleter, dans l'ardeur de sa recherche, et il serrait ses poings fermés contre sa poitrine, comme

pour comprimer les battements furieux de son cœur.

— Les voilà ! hurla tout à coup l'avare victorieux. Les voilà ! mes louis, mon cher trésor ! Et dans le gilet des dimanches de ce petit hypocrite de Limousin. Voyez, patron, ils sont bien comme je vous ai dit. Voilà le Napoléon, et l'homme à la queue, et le Philippe que j'ai mordu. Regardez l'encoche. Ah ! le petit gueux ! avec son air de sainte-Nitouche. J'aurais plutôt soupçonné l'autre. Ah ! le scélérat ! faudra qu'il aille au baigne.

En ce moment, Jean-François entendit les pas bien connus de Savinien qui montait lentement l'escalier.

— Il va se trahir, pensa-t-il. Trois étage. J'ai le temps.

Et, poussant la porte, il entra, pâle comme un mort, dans la chambre où il vit l'hôtelier et la bonne stupéfaite dans un coin, et l'Auvergnat à genoux parmi les hardes en désordre, qui baisait amoureuxment ses pièces d'or.

— En voilà assez, fit-il d'une voix sourde. C'est moi qui ai pris l'argent et qui l'ai mis dans la malle du camarade. Mais c'est trop dégoûtant. Je suis un voleur et non pas un Judas. Allez chercher la police. Je ne me sauverai pas. Seulement il faut que je dise un mot en particulier à Savinien, que voilà.

Le petit Limousin venait en effet d'arriver, et voyant son crime découvert, se croyant perdu, il restait là les yeux fixes, les bras ballants.

Jean-François lui sauta violemment au cou comme pour l'embrasser ; il colla sa bouche à l'oreille de Savinien, et lui dit d'une voix basse et suppliante :

— Tais-toi !

Puis se tournant vers les autres :

— Laissez-moi seul avec lui. Je ne m'en irai pas, vous dis-je. Enfermez-nous, si vous voulez mais laissez-nous seuls.

Et d'un geste qui commandait, il leur montra la porte. Ils sortirent.

Savinien, brisé par l'angoisse, s'était assis sur un lit et baissait les yeux sans comprendre.

— Ecoute, dit Jean-François qui vint lui prendre les mains. Je devine. Tu a volé les trois

pièces d'or pour acheter quelque chiffon à une fille. Cela t'aurait valu six mois de prison. Mais on ne sort de là que pour y rentrer, et tu serais devenu un pilier de correctionnelle et de cours d'assises. Je m'y entends. J'ai fait sept ans aux Jeunes Détenus, un an à Sainte-Pélagie, trois ans à Poissy, cinq ans à Toulon. Maintenant, n'aie pas peur. Tout est arrangé. J'ai mis l'affaire sur mon dos.

— Malheureux ! s'écria Savinien ; mais l'espérance renaissait déjà dans ce lâche cœur.

— Quand le frère aîné est sous les drapeaux, le cadet ne part pas, reprit Jean-François. Je suis ton remplaçant, voilà tout. Tu m'aimes un peu, n'est-ce pas ? Je suis payé. Pas d'enfantillage. Ne refuse pas. On m'aurait rebouclé un de ces jours, car je suis en rupture de ban. Et puis, vois tu, cette vie-là, ce sera moins dur pour moi que pour toi ; ça me connaît, et je ne me plains pas si je ne te rends pas ce service pour rien et si tu me jures que tu ne le feras plus. Savinien, je t'ai bien aimé, et ton amitié m'a rendu bien heureux, car c'est grâce à elle que, tant que je t'ai connu, je suis resté honnête et pur, et tel que j'aurais toujours été peut-être, si j'avais eu comme toi un père pour me mettre un outil dans la main, une mère pour m'apprendre mes prières. Mon seul regret, c'était de t'être utile et de te tromper sur mon compte. Aujourd'hui, je me démasque en te sauvant. Tout est bien. — Allons, adieu ! ne pleurniche pas, et embrasse-moi, car j'entends déjà les grosses bottes sur l'escalier. Ils reviennent avec la rousse, et il ne faut pas que nous ayons l'air de nous connaître si bien devant ces gens-là.

Il serra brusquement Savinien contre sa poitrine ; puis il le repoussa loin de lui, lorsque la porte se rouvrit toute grande.

C'était l'hôtelier et l'Auvergnat qui amenaient les sergents de ville. Jean-François s'élança sur le palier, tendit ses mains aux menottes et s'écria en riant :

— En route, mauvaise troupe !

Aujourd'hui, il est à Cayenne, condamné à perpétuité, comme récidiviste.

FRANÇOIS COPPÉE.

PAS UN JOUR DE MALADIE
Depuis Trente Ans
 RÉSULTAT DE L'USAGE
DES PILULES D'AYER

"Depuis plus de trente ans, les Pilules d'Ayer m'ont conservé la santé, n'ayant jamais été malade pendant tout ce temps. Avant l'âge de vingt ans, je souffrais presque constamment—cela provenant de constipation—de dyspepsie, de maux de tête, de névralgie, de clous et d'autres éruptions. Quand je fus



convaincu que les neuf dixièmes de mes affections provenaient de la constipation, je commençai l'usage des Pilules d'Ayer qui amenèrent les résultats les plus satisfaisants, n'ayant jamais eu une seule maladie qui ait résisté à ce remède. Ma femme qui avait été malade pendant des années prit aussi les Pilules d'Ayer et elle revint promptement à la santé. Les Pilules d'Ayer, prises à temps, empêchent tout danger de maladie."—HENRY WETTSTEIN, Byron, Ill.

Les Pilules d'Ayer

Les plus hautes Récompenses à l'Exposition de Chicago.

PERTE DE LA VOIX
 Après une Sévère Bronchite
 GUÉRIE PAR L'USAGE DU
Pectoral-Cerise d'Ayer.
 LE CAS D'UN PRÉDICATEUR.

"Il y a trois mois j'ai attrapé un violent rhume qui dégénéra en une attaque sévère de bronchite. Je me mis entre les mains des docteurs et au bout de deux mois je n'avais ressenti aucune amélioration. Je trouvai qu'il m'était très difficile de prêcher et je résolus d'essayer le



Pectoral-Cerise d'Ayer. La première bouteille m'apporta un grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme déplaisant, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente. A tous les ministres du culte souffrant d'affections de la gorge, je recommande le Pectoral-Cerise d'Ayer."—E. M. BRAWLEY, D.D., Sec. de District de la Société Am. Bapt. Publication. Petersburg, Va.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Établie d'Or à l'Exposition de Chicago.

Scientific American
 Agency for
PATENTS
 PATENTS,
 TRADE MARKS,
 DESIGN PATENTS,
 COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to
 MUNN & CO., 361 Broadway, New York.
 Oldest Bureau for securing patents in America.
 Every patent taken out by us is brought before
 the public by a notice given free of charge in the
Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address, MUNN & CO., 361 Broadway, New York City.

Wanted—An Idea You can think
 up a simple
 Patent!
 Protect your ideas; they are your wealth.
 Write JOHN WILDERHILL, Patent Attor-
 ney, Washington, D. C., for a prize offer
 and list of two hundred inventions wanted.